

04.12.2007 - 15:20 Uhr

comparis.ch sur l'évolution des tarifs depuis la libéralisation du marché de la téléphonie - Dégringolade vertigineuse

Zürich (ots) -

- Indication: Des informations complémentaires peuvent être téléchargées en format pdf sous:
<http://presseportal.ch/fr/pm/100003671> -

Le 1er janvier 1998, il y a donc presque dix ans, le marché des télécommunications était libéralisé. comparis.ch, le comparateur sur internet, a analysé l'évolution des tarifs sur les dix dernières années. Conclusion : les tarifs ont baissé à intervalles irréguliers et par paliers. Les plus fortes baisses de prix ont concerné les appels internationaux sur réseau fixe. Ainsi, en 1998, un appel d'une minute vers la France coûtait encore 75 centimes. Aujourd'hui, c'est 4 centimes chez l'opérateur le moins cher. Les tarifs des offres prépayées ont également chuté, passant de 1,29 francs la minute à 24 centimes aujourd'hui. Par contre, les tarifs des abonnements de téléphonie mobile sont restés élevés pendant des années.

Zurich - Jusqu'en 1997, la Poste et Swisscom s'appelaient encore les PTT ; quand le «T» de téléphone subventionnait le «P» de Poste... Les tarifs de téléphonie étaient fixés par l'Etat. Le 1er janvier 1998, le marché des télécom a été libéralisé - cela signifie que depuis, les opérateurs les plus différents comme Sunrise, Orange, Tele 2 et Cablecom proposent des services de téléphonie comme Swisscom.

Aujourd'hui, en Suisse, on téléphone environ 18 milliards de minutes par an sur le réseau fixe, 7 milliards de minutes sur le réseau mobile et on envoie 3,7 milliards de SMS. Cela correspond en moyenne à près de 56 heures de conversation téléphonique par an et par habitant, et à environ 490 SMS (clients commerciaux compris).

Comparatif pour quatre utilisateurs type
comparis.ch, le comparateur sur internet, a examiné l'évolution des tarifs depuis la libéralisation du marché des télécom depuis dix ans, soit de 1998 à aujourd'hui. Pour cette analyse, quatre profils différents d'utilisateurs type ont été utilisés (cf. pages suivantes). Les «brefs» et les «bavards» se servent exclusivement de leur téléphone mobile tandis que les «nationaux» et les «internationaux» utilisent essentiellement le réseau fixe.

Chute des prix sur les appels internationaux

L'enquête de comparis.ch constate que les tarifs de téléphonie ont drastiquement chuté et de façon générale au cours des dix dernières années. Les plus fortes dégringolades ont concerné le réseau fixe et ont eu lieu au cours des trois premières années suivant la libéralisation du marché. Puis les prix se sont stabilisés ou ont encore doucement baissé. Ainsi, en 1997, Swisscom facturait l'appel d'une minute en France encore 75 centimes, mais depuis l'an 2000, le prix s'est durablement établi à 12 centimes. Au niveau des opérateurs bon marché, le même appel d'une minute revient même à 4 centimes. La différence est encore plus frappante pour un appel au Pérou par exemple : le prix est tombé de 341 centimes à 5 centimes au cours des dix dernières années. «Pour certains appels à l'étranger, cela équivaut donc à une baisse de 99 % depuis la libéralisation» déclare Ralf Beyeler, expert en Télécom chez comparis.ch, le comparateur sur internet.

Au niveau des offres de téléphonie mobile, les prix ont aussi massivement chuté entre 1998 et 2001. Après une stagnation de plusieurs années, l'instauration du tarif horaire en 2005 et le

lancement de formules prépayées avantageuses par Migros et Coop ont encore une fois fait glisser les prix vers le bas. «Seulement en 2005, les tarifs prépayés ont été divisés par deux, passant d'environ 70 centimes la minute à 35 centimes» calcule Ralf Beyeler. En attendant, en décembre 2007, l'appel d'une minute avait encore baissé d'un tiers en s'établissant à 24 centimes(1).

(1)Hypothèse : 50 % des appels sur les réseaux fixe et mobile

Explications des graphiques

Les «brefs» téléphonent 15 minutes par mois avec leur téléphone mobile et envoient 15 SMS.

En tant qu'abonnés, «les brefs» ont profité dès le début d'une forte baisse des prix sur leurs 15 minutes d'appel mensuelles sur portable (passant de 39 à 21 francs chez Swisscom), déclenchée par l'instauration en 2001 par Swisscom d'un abonnement «petit usager». Les autres opérateurs ont été obligés de réagir. Pendant des années, Swisscom a proposé l'abonnement le moins cher pour ce profil d'usager. C'est seulement en 2004 que Sunrise a introduit une nouvelle formule d'abonnement avec des tarifs plus intéressants. Mais depuis 2007, l'abonnement Sunrise le moins cher revient au moins à 25 francs par mois, ce qui fait que Sunrise n'est plus un opérateur intéressant pour «les brefs».

Pendant ces dix dernières années, «les brefs» téléphonaient à meilleur compte avec une formule prépayée qu'avec un abonnement. Déjà en 1998, ils payaient 22 francs chez Swisscom pour leur 15 minutes d'appel sur portable et leurs 15 SMS ; aujourd'hui, c'est 10 francs. Idem pour les formules prépayées d'Orange et de Sunrise. Elles restent stables et sans grande variation. C'est seulement en 2005 lorsque de nouveaux opérateurs comme Yallo, Migros, Coop et Aldi (depuis 2007) ont découvert le marché des «brefs», que la pression sur les prix a recommencé : 15 minutes d'appel passées sur portable et 15 SMS reviennent aujourd'hui entre 5 et 10 francs par mois.

Petit rappel : en 1998, la liste des tarifs de Swisscom ne comportait pas le terme SMS ; on parlait encore de «message natel». Les clients ayant des formules prépayées ne pouvaient pas envoyer de SMS autrefois, mais seulement en recevoir. Pour expédier un SMS, il fallait appeler un numéro sur-taxé en 157.

Les «bavards» téléphonent 3 heures par mois avec leur téléphone mobile et envoient 50 SMS.

«Les bavards» téléphonent trois heures par mois avec leur portable et ont - à l'inverse des «brefs» - des abonnements Swisscom, Orange ou Sunrise bien adaptés à leur volume d'appel. «Les bavards» ont profité dès le début des baisses de prix mais par la suite, les prix sont restés pratiquement in-changés pendant des années.

Avec l'instauration du tarif horaire, Swisscom a fait évoluer la grille tarifaire en 2005. Là encore, les autres opérateurs ont dû s'aligner et à présent ne sont encore qu'un peu moins chers que Swisscom. Depuis deux mois, Sunrise propose de nouvelles formules affichant des prix massivement plus avantageux.

Du reste, les formules prépayées sont, mais cela ne se voit pas sur le graphique, devenues aussi intéressantes pour «les bavards» depuis l'entrée sur le marché de Migros et Coop. S'ils devaient payer en 1998 chez Swisscom presque 216 francs par mois pour le volume d'appels défini par comparis.ch, la même utilisation en formule prépayée revient aujourd'hui à seulement 48 francs chez l'opérateur le moins cher - Aldi. Les formules prépayées les moins chères des autres opérateurs s'étalent en 2007 entre 55 et 100 francs.

Les «nationaux» téléphonent 5 heures par mois, exclusivement en Suisse, et essentiellement sur le réseau fixe.

L'usager téléphonant en Suisse 5 heures par mois en 1998 sur le réseau fixe, payait près de 50 francs chez Swisscom. Aujourd'hui, le

coût de ces appels revient encore bien à la moitié. Pour «les natio-naux», les prix sont rapidement descendus, notamment au cours des trois premières années avec l'arrivée des opérateurs bon marché.

On paye toutefois plus aujourd'hui qu'en 1997 avant la libéralisation pour les appels locaux parce que depuis 2002, un tarif unique est entré en vigueur pour toute la Suisse. Mais en contrepartie, les tarifs des appels interurbains ont massivement baissé.

Au cours des dernières années, les tarifs de terminaison mobile, le coût de connexion aux réseaux mobiles sont constamment descendus. Les opérateurs ont répercuté ces baisses du coût des produits sur les clients. «Les nationaux» téléphonent pour environ 10 francs de moins depuis 2004 chez Ca-blecom qui propose une alternative au réseau fixe traditionnel avec son réseau de télévision câblée.

Les «internationaux» téléphonent 10 heures par mois sur le réseau fixe, dont la moitié à l'étranger.

«Les internationaux» sont ceux qui ont le plus profité de la libéralisation du marché de la téléphonie. Les tarifs des appels internationaux sont en effet ceux qui ont le plus fortement baissé dans les pre-mières années suivant la libéralisation.

Pour 600 minutes d'appel sur le réseau fixe vers des destinations nationales ou internationales, «les internationaux» payaient en 1998 encore près de 260 francs par mois avec Swisscom ; aujourd'hui, ce sont à peine 80 francs. Sunrise, Cablecom et Tele 2 ne sont moins chers que de très peu. L'exemple suivant montre dans quelle mesure «les internationaux» ont pu profiter de la chute des tarifs : avant la libéralisation du marché, un minute d'appel au Pérou coûtait 341 centimes en 1997 avec Swisscom. Aujourd'hui, il en coûte 65 centimes. Avec l'opérateur bon marché 10787, un minute d'appel revint même aujourd'hui à seulement 5 centimes, soit 99 % de moins qu'il y a dix ans avec Swisscom.

Contact:

Ralf Beyeler, expert ès Télécom
Téléphone : 044 360 52 77
E-mail : ralf.beyeler@comparis.ch
Internet: www.comparis.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100550749> abgerufen werden.